

EPCA

| Je n'ai pas encore de contrat d'apprentissage signé, mais je suis en attente de réponses ou sur le point de trouver un employeur. Puis-je me présenter au premier jour de cours ?

Vous devez vous annoncer suffisamment tôt dans le mois d'août auprès du Service cantonal de la formation professionnelle, 027 606 42 95.

Les promoteurs de places d'apprentissage procéderont à votre enregistrement et vous donneront toutes les informations utiles qui vous permettront d'intégrer provisoirement les cours professionnels dès le début de l'année scolaire.